

Direction Générale des Douanes



CIRCULAIRE N° 1739 /MPMB/DGD/DU 13 OCT 2015

(DIFFUSION GENERALE)

OBJET : Date d'effet de la Circulaire portant
dédouanement des véhicules usagés
importés au Port Autonome d'Abidjan.

Réf : - Circulaire 1735 du 08 octobre 2015

J'ai l'honneur de faire connaître à l'ensemble du service et des usagers, qu'à raison des difficultés techniques, la mise en œuvre des dispositions de ma Circulaire visée en référence est reportée à la date du lundi 02 novembre 2015.

- Ampliations :**
- MPMB/Cab
 - UGECL
 - CGECI
 - Chbre Cce & Industrie Frçaise
 - Chbre Cce & Industrie Libanaise
 - Chbre Cce & Industrie Européenne
 - FNISCI
 - PAA
 - PASP
 - OIC
 - Conseil Café-Cacao
 - SAGUA
 - Côte d'Ivoire Logistique
 - Synd. des Trans. s/c BOLLORE
 - Synd. Nat. Des Transitoires
 - Toutes Directions Douanes

P/LE DIRECTEUR GENERAL DES DOUANES
P.O LE DIRECTEUR GENERAL ADJOINT

